

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE
VALORISATION DES DECHETS MENAGERS
DU HAINAUT-VALENCIENNOIS**

(constitué par arrêté préfectoral du 14 février 1973)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET :
Rapport annuel sur
le prix et la qualité
du service 2022

Le Comité du syndicat intercommunal de valorisation des déchets ménagers du Hainaut Valenciennois, s'est réuni le **jeudi 09 mars 2023 à 18h15**, dans les locaux d'ECOVALOR, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDRIN, sur convocation datée du 27 février 2023 et régulièrement adressée le 03 mars 2023.

Etaient présents en qualité de délégués titulaires

N° CS 2023-3

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

ANDRE Liliane	BAUDRIN Philippe
BISIAUX Christian	CELLIER Bruno
COLLET Eric	DELANNOY Jean-Luc
DELFERIERE Jérôme	DUBRULLE José
DUCATILLON François	GIADZ Thierry
MIKULA Pierre	SOIGNEUX Joël
THEOLAT Josée	ZINGRAFF Raymond

Le président
certifie sous sa
responsabilité le
caractère
exécutoire de cet
acte en vertu de
son dépôt en sous-
préfecture le
.....et de
sa publication sur
le site internet le
.....

Communauté de communes du Pays Solesmois :

LEMEITER Jean-Marc	-----
--------------------	-------

Etaient présents en qualité de délégués suppléants

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

-----	-----
-------	-------

Communauté de communes du Pays Solesmois :

-----	-----
-------	-------

Etaient absents excusés en qualité de délégués titulaires

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

BUSTIN David	DUFOUR-LEFORT Régis
GOLINVAL Philippe	MARCHANT Guy
POPULIN Agostino	VANESSE Didier
VINCENT Alain	-----

Communauté de communes du Pays Solesmois :

FLAMENGT Georges	SEMAILLE Denis
------------------	----------------

Etaient absents excusés en qualité de délégués suppléants

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

DERNONCOURT Corinne	DOLET Agnès
DUBOIS Elisabeth	-----

Communauté de communes du Pays Solesmois :

GERNET Gilbert	-----
----------------	-------

Etaient absents en qualité de délégués titulaires

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

COLSON Aurore	FRANCOIS-LAGNY Sandrine
GRINER Pierre	RAOUT Michel

Communauté de communes du Pays Solesmois :

-----	-----
-------	-------

Etaient absents en qualité de délégués suppléants

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

BIGAILLON Laurent	DELGARDE Marie-Tiphaine
DEPAGNE Chloé	DESFORGES Maurice
DI CRISTINA Caroline	DOLPHIN Daniel
FROMONT Denis	HECHT Christophe
HENNEBERT Maurice	HENNION Eric

Communauté de communes du Pays Solesmois :

BOUCLY Jean-Marc	
------------------	--

Procuration : Mr Didier VANESSE donne pouvoir à Mme Liliane ANDRE
Mr Gilbert GERNET donne pouvoir à Mr Jean-Marc LEMEITER

Nombre de délégués en exercice : 28

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 17

Secrétaire de séance : Mme Liliane ANDRE

Monsieur le Président expose :

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales en son article L 2224-17-1, un bilan annuel de la gestion des déchets doit être établi.

En effet, en vertu du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015, le Président de la structure compétente est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets comportant des indicateurs techniques et financiers.

Il est donc présenté et fourni à l'assemblée le rapport annuel 2022 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers, joint en annexe et qui fera l'objet d'une communication en conseil communautaire des structures intercommunales adhérentes.

Le comité syndical prend note et n'émet aucune remarque.

La secrétaire de séance

Pour copie conforme,
Le Président,

Liliane ANDRE

Philippe BAUDRIN